

Liberté Égalité Fraternité

## Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

**BCAAT** 

Affaire suivie par Virginie FOSSEY

Tél.: 02 31 30 64 12

Mél.: virginie.fossey@calvados.gouv.fr

Rue Daniel Huet 14038 Caen CEDEX 9 Caen, le

1 0 JUIL, 2023

Le préfet du Calvados

à

Messieurs les présidents d'EPCI, Mesdames et Messieurs les maires des communes lauréates du programme Petites villes de demain

Objet : Programme Petites Villes de Demain, modalités de dépôt de la demande de renouvellement du cofinancement du poste de chef de projet

Vos collectivités ont été labellisées « Petites villes de demain » en 2020. À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une contribution de l'État au financement du poste de chef de projet à hauteur de 75 % du coût annuel du poste (salaire brut chargé) et ce, sur toute la durée du programme. Ce financement fait l'objet d'un renouvellement annuel.

Je vous invite à déposer, via le formulaire « démarche simplifiée », votre demande pour bénéficier du cofinancement du chef de projet « Petites villes de demain » au titre de l'année 2023.

Vous trouverez en pièce jointe un mémo qui précise les modalités pour réaliser cette demande et la liste des pièces exigées.

Vous retrouverez toutes les informations et le lien vers la démarche simplifiée sur le site internet de la préfecture :

https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Action-de-I-Etat-en-faveur-des-territoires/Petites-villes-de-demain

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute question complémentaire.

Pour le préfet, La secrétaire générale,

Florence BESSY

Copie à Madame la sous-préfète et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer PJ : mémo

